

Adhérer au **SYNPASE**, c'est faire

3 500 euros d'économies par an !

	Tarifs constatés	INCLUS dans l'adhésion	Economie réalisée
Protection juridique	A partir de 1500 €	✓	1500 €
Assistance juridique	Avocat 150 €/H	✓	600 €
Synpase Coaching	Session de 4h : 600 €	✓	600 €
Synpase Médiation	Session de 4h : 600 €	✓	600 €
actuarem. simulateur de coûts de sortie d'effectif	200 € /AN	✓ pour le - de 10 CDI	200 €

Centrale d'achats
www.synpaseachats.fr



Entre 10% et 30% d'économie
sur tous types de produits et services

CE Collectif  ProxiCE

10% d'économie
pour vos équipes sur leurs loisirs

SERVICES POUR NOS ADHÉRENTS > Service inclus dans l'adhésion

ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

- Permanence juridique sur les problématiques quotidiennes des entreprises du secteur
- Veille permanente des actualités juridiques, sociales, techniques et économiques du secteur
- Mise à disposition sur l'espace membre de notre site internet de fiches pratiques et modèles (contrats, accords, documents RH)

PROTECTION JURIDIQUE



- Assistance juridique et conseils sur des problématiques sociales, commerciales et contractuelles
- Assurance juridique avec prise en charge des frais d'avocat en cas de procédure contentieuse

SYNPASE COACHING

- Accompagnement dans la gestion d'entreprise ou de carrière par un chef d'entreprise expérimenté

SYNPASE MEDIATION

- Actions de médiations entre entreprises adhérentes en cas de litige

OUTILS POUR NOS ADHÉRENTS



Plateforme permettant aux entreprises de **calculer le coût** (indemnités à verser et charges sociales) **de la sortie d'un salarié de leurs effectifs** (rupture conventionnelle, licenciement, départ en retraite...).

Nous avons négocié la gratuité du service pour les entreprises comptant moins de 10 salariés permanents.



Centrale d'achats dédié, « synpase achats », géré par la société BUYCO, permettant de bénéficier d'un véritable « acheteur » externe travaillant activement sur vos achats divers en vous permettant d'abaisser significativement leurs coûts : des économies comprises entre **10 et 30%**, particulièrement utile en période de forte inflation.



Service « CE collectif » a été mis en place avec PROXI CE, permettant à vos salariés de bénéficier de réductions diverses (enseignes, parcs d'attraction, cinémas, voyages, etc.).